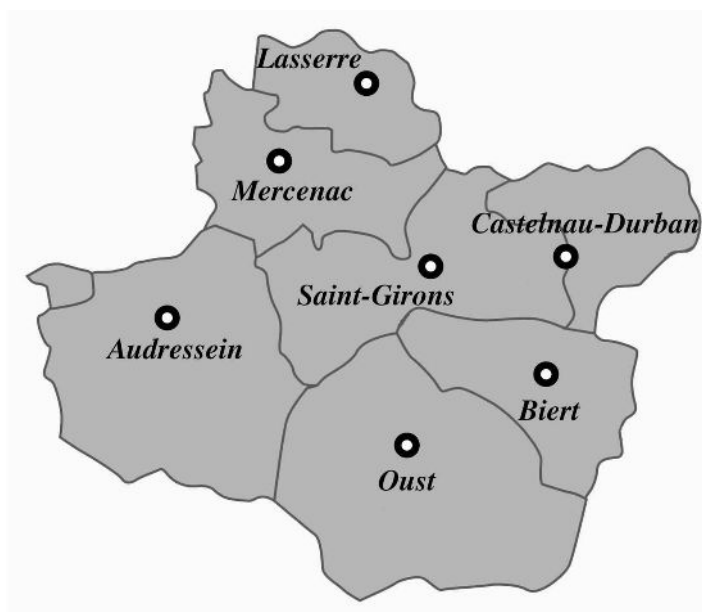


Où sont les déchèteries ?



Déchèterie

Mode d'emploi

Les horaires

Du lundi au samedi de 08H45 à 12H15
et de 13H30 à 17H00.

► AUDRESSEIN
Tél. 06.10.72.40.59

► OUST
Tél. 06.80.55.62.66

Du mercredi au samedi de 08H45
à 12H15 et de 13H30 à 17H00.

► BIERT*
Tél. 07.77.80.29.88

► CASTELNAU DURBAN*
Tél. 06.89.84.59.26

► LASSERRE *
Tél. 06.26.83.82.21

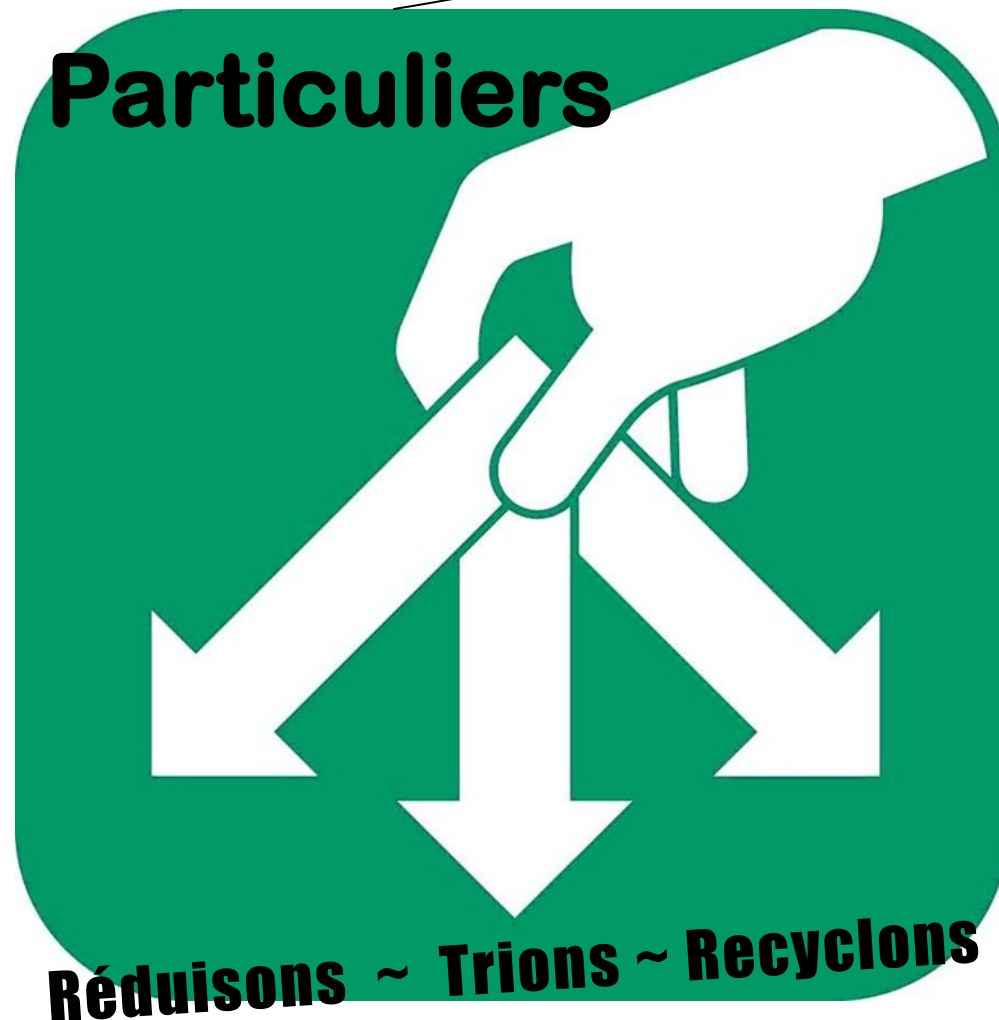
► MERCENAC *
Tél. 06.26.83.82.22

*Du lundi au samedi
du 12/06/2023 au 16/09/2023.

**Palétès
SAINT-GIRONS**
Tél. 05.61.66.29.04

Du lundi au samedi
de 08H00 à 17H00.

Horaires des bureaux
administratifs :
du lundi au vendredi
08h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00



NE RIEN DÉPOSER AU SOL !

Renseignements : 05.61.66.69.66 / couserans-pyrenees.fr
service.dechets@couserans-pyrenees.fr

© Service Déchets (SICTOM) - Communauté de Communes Couserans Pyrénées
Ne pas jeter sur la voie publique... à conserver !

Pourquoi y aller ?

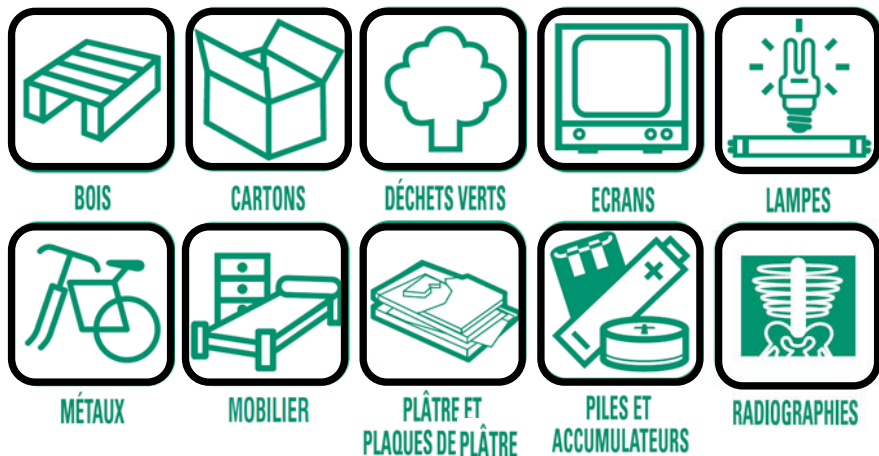
Aujourd'hui il est du devoir de tous, de mieux trier ses déchets. La déchèterie est un espace d'apport volontaire des déchets, clos, aménagé et gardienné pour le tri.

Vous devez y déposer les déchets recyclables et/ou imposants qui ne sont pas collectés par le service habituel de collecte

des ordures ménagères.

La déchèterie a pour but de lutter contre les décharges sauvages et d'orienter les déchets vers la filière de valorisation la plus appropriée pour être recyclés. Ceux qui ne sont pas valorisables sont éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Qu'est-ce que je peux y déposer ?



Tous ces déchets sont valorisés...

... Ainsi que le papier, le verre, les emballages vides et secs, le textile dans le point d'apport volontaire consacré au tri sélectif ou au textile ; vos cartouches d'encre d'imprimantes ; les pneus et jantes (séparés) des particuliers ; les huiles alimentaires et de vidanges ; les déchets diffus spécifiques des ménages (peinture, produit piscines, phytosanitaires...).

Ces déchets seront traités mais ne sont pas encore valorisés :



DÉBLAIS / GRAVATS

Stockage.
(Audressein 09)



ENCOMBRANTS

Enfouissement.
(Liéoux 31)



Limitation :

Le volume maximum autorisé est de 2m³ par semaine sur l'ensemble des déchèteries de la Communauté de Commune Couserans Pyrénées. Pour des quantités supérieures : Nous contacter.

Comment ça marche ?

Pour les particuliers :

Les dépôts sont gratuits.

Les usagers sont tenus de connaître la nature des déchets qu'ils apportent.

Les déchets doivent impérativement être triés par nature et déposés, sur les conseils du gardien, dans les bennes ou conteneurs appropriés.

Déchets interdits :

- > Bois traité à cœur
- > Cadavres et excréments d'animaux
- > Carcasses de voitures, de camions, matériel agricole
- > Déchets amiantés
- > Déchets de soins de professionnels de santé, hôpitaux et cliniques
- > Déchets d'abattoir
- > Déchets radioactifs ou explosifs
- > Éléments entiers de véhicules
- > Extincteurs
- > Matériel professionnel
- > Médicaments, même périmés
- > Ordures Ménagères
- > Pneus de camions ou de matériels agricoles, pneus avec jantes
- > Souches

Que deviennent les déchets collectés ?

Les différents matériaux sont orientés vers les filières de valorisation ou d'élimination les plus appropriées.

Quelques exemples :

- Les métaux sont refondus par les métallurgistes pour la fabrication de nouvelles pièces : carrosseries, outils, caddies, clefs...
- Les DEEE Déchets d'Équipement Électrique et Electronique sont débarrassés de leurs composants avant d'être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.

► Le bois est broyé et sert à la fabrication de panneaux de particules.

► Le plâtre est broyé et sert à la fabrication de nouvelles plaques de plâtre.

► Le carton est récupéré pour la fabrication de nouveaux emballages cartonnés.

► Les piles et les batteries seront dépolluées (récupération et traitement des éléments toxiques : cadmium, mercure, plomb, acide sulfurique, etc.) avant d'être recyclées dans les filières de métaux spéciaux.

► Les déchets verts sont transformés en compost.

ACQUERIR UN COMPOSTEUR ?

Nous proposons à la vente des composteurs en plastique recyclé ou en bois. Rendez-vous à l'accueil des bureaux de Palètés (Saint-Girons) muni d'un chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC.